

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias"  
18, rue G. Robin  
42 160 St Cyprien  
tel : 04 77 55 24 56

## **CONSEIL D'ECOLE 19 JUIN 2025**

**Excusés :** Mme Guillerm Inspectrice de l'Éducation Nationale circonscription Andrézieux Nord,  
Mme Dupuy Enseignante, Mme Gouteyron Enseignante, Mme Bégard parent d'élève

**Etaient présents :**

**Pour les parents :**

Aurely Guillaume, Auriane Brandon, Rémi Durieux, Marine Candeias, Alvina Martins,  
Marion Relave, Amandine Fraisse, Virginie Zantedeschi

**DDEN :** Mme Longuet, Mme Vincent

**Pour la municipalité :** Mme Meunier Favier, Mme Fialon, M Rodière

**Agents municipaux au service de l'école maternelle et du périscolaire :** Mme Ferreira, Mme Magand, Mme Planet

**pour l'équipe enseignante :**

Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Zobebe, Mme Lombard, Mme Monod, Mme Defaye, Mme Tardy, Mme Guyot, M Roche

**Présidente de séance :** Sandrine MELENCHON

**Secrétaire de séance :** Eve Tardy

1. Effectifs et répartitions des classes pour l'année 2025-2026 et nombre de classes

A la rentrée nous perdons la 9<sup>ème</sup> classe pour passer à 8 classes

**Effectif au 19/06/2025**

18 PS  
29 MS  
24 GS  
24 CP  
27 CE1

28 CE2  
17 CM1  
27 CM2

Nous répartitions les 8 classes ainsi :

6 PS 9 MS 9 GS = 24

6 PS 9 MS 9 GS = 24

6 PS 10 MS 8 GS = 24

24 CP  
13 CE1 10 CE2  
13 CE1 11 CE2  
8 CE2 17 CM1  
27 CM2

**Total : 195 en juin 2025**

Cette année ce sont 2 élèves qui passent en CP en septembre (passage du cycle 1 au cycle 2) qui habitent à présent en dehors de Saint-Cyprien qui ont vu leurs dérogations refusées

2. Quels seront les changements dans l'organisation de l'école suite à la fermeture d'une classe.

La décharge de direction passe de 2 jours hebdomadaires à 1 jour par semaine et 2 jours toutes les trois semaines.

Les enseignants soulignent le fait que les effectifs peuvent augmenter entre septembre 2025 et janvier 2026 (livraison des logements en construction).

3. En cas d'arrivées des élèves en novembre, décembre 2025 dans le lotissement de l'allée du Traviri, sera-t-il possible de faire des commandes de matériel jusqu'aux vacances de Noël et sera-t-il possible d'avoir une rallonge de budget en cas de nouvelles arrivées ?

Mme Meunier Favier ne s'oppose pas à cela et dit qu'une rallonge de budget en fonction des arrivées sera mise en place (50€ par enfant)

4. Présentation des projets liés au développement durable durant cette année et autres projets

- **L'espace jardin** intergénérationnel a été mis en place par les élèves de maternelle avec l'aide de M Duchier conseiller municipal et M Chomarat habitant de Saint-Cyprien maraicher en retraite (ce projet rentre dans la labellisation E3D)
- Interventions de l'agglomération Loire Forez sur le développement durable à travers différentes thématiques de la petite section au CM2. (classe de Mme Lombard GS/CP)

- 
- **AUTRES PROJETS**
- Planétarium de Roanne venu à l'école animé par eric Bouchez (animations de la PS au CM2)
- WATTY (sensibilisation aux éco gestes) animations de la MS, GE CE1 et CE2
- Projet contes et film d'animation pour les maternelles (intervention d'une conteuse) et pour les CM de deux classes (création d'un film d'animation) ce projet est subventionné entièrement par le sou des écoles car nous n'avons plus de subventions de l'Etat pour le projet NEFLE
- Les chemins de la mémoire pour les CM2 (travail de mémoire)
- Visite du musée de la mine pour les classes de CM1/CM2 et CM2
- Ateliers à la maison de la pêche pour les GS/CP CP/CE1 CE1/CE2 CE2/CM1
- Atelier découverte soins équins pour les CP/CE1 et CE1/CE2
- Théâtre à la Passerelle et au théâtre du parc pour les classes d'élémentaire
- Visite du musée des civilisations pour les maternelles et classes d'art à l'extérieur (land art, musique) en juin
- Visite du château d'Essalois et du barrage de Grangent pour les classes de CM1/CM2 et CM2
- Piscine avec la certification du savoir nager pour les CM2 (M Roche et Mme guyot), avec le passage de différents paliers pour les de CP (Mmes Defaye et Lombard), les CE1 (Mmes Defaye et Tardy) et les CE2 (Mmes Monod et Tardy)
- Vélo avec la certification du savoir rouler pour les CM2 (subvention génération Vélo, dossier monté par la mairie et subventions du sou des écoles)
- Liaison GS /CP pour que nos élèves de grandes sections soient très bien préparés au passage en CP (à la rentrée de septembre). Le 1 er juillet lors d'activités avec Mme Defaye et Mme Lombard nos grandes sections se prépareront pour un départ imminent en CP.

*Ces sorties sont toutes liées aux programmes scolaires et à des projets mis en place cette année, tout cela peut se faire à l'aide du financement du **SOU DES ECOLES**.*

#### 5. Des difficultés pour trouver des accompagnateurs cette année

**Les enseignants disent avoir rencontré des difficultés cette année pour trouver des accompagnateurs pour les différentes activités**

6. Information sur les nouveaux programmes 2025 et plus spécifiquement sur la partie consacrée à « l'éducation à la vie affective » (demande ministérielle) présentation du document qui sera adressé aux familles en septembre 2025
  - ➔
  - ➔ Lecture par Mme Melenchon du document présentant « l'éducation à la vie affective de la GS au CM »  
Ce document sera donné aux familles à la rentrée après les réunions de début d'année

Tout ce qui sera abordé lors des 3 séances annuelles sera adapté à chaque âge

Mme Longuet DDEN prend la parole pour dire que cette information est importante, les résultats d'une enquête sont parus annonçant que 66 % des 6-10 ans sont sur les réseaux sociaux avec des accès à des contenus et une manière de communiquer entre eux inappropriés.

→ Evaluations pour les élèves du CP au CM2 et nouveaux programmes

Nouveaux programmes pour le cycle 1 cycle 2 cycle 3, nous vous parlerons des changements lors des réunions de rentrée

Evaluations en début d'année comme l'an dernier du CP au CM2

7. Retour à la Piscine de Saint Just Saint Rambert pour les classes concernées

**Les CP, CE2 et CM2** iront à la piscine de Saint Just Saint Rambert du 23 février au 27 mars 2026

8. Accueil des petites sections au mois de juin

Le 20 juin après-midi d'intégration pour les 18 PS déjà inscrits

9. Cette année a été marquée par des actions d'incivilité de plusieurs familles envers des enseignants mais également d'élèves envers des adultes durant les temps scolaires ou périscolaire

Que peut-on faire pour gérer au mieux ces moments ?

Des membres de l'équipe enseignante ont été interpellés virulemment à plusieurs reprises. Ces faits ont bien sûr été signalés à notre administration. Les parents d'élèves soulignent le fait qu'ils auraient aimé être au courant car en effet la violence sous toutes ses formes n'est pas acceptable à l'Ecole.

Mme Melenchon rappelle la loi

« Pour protéger les personnels d'éducation l'article L134-5 du Code général de la fonction publique prévoit un délit spécial : **l'outrage à agent**. La sanction de l'outrage à agent est renforcée.

L'outrage à agent est « un acte qui nuit à la dignité ou au respect dû à la fonction d'un agent public », commis pendant l'exercice de sa mission. Au sens de la loi, l'enseignant est un agent chargé d'une mission de service public. À ce titre, l'auteur d'une insulte proférée à l'adresse d'un enseignant, en privé, risque **6 mois de prison et 7 500 euros d'amende.** »

Mme Meunier Favier dit qu'il serait intéressant de rajouter ceci dans le règlement intérieur de notre école et de le rappeler lors des réunions de rentrée.

Quant aux enfants, nous avons été témoins de comportements qui changent. Les enfants ont de plus en plus de mal à bien vivre ensemble, de plus en plus de difficultés à se comprendre et bien se parler, en somme à bien se comporter...

Les incidents ont été observés durant les temps scolaires mais aussi périscolaires.

Que pouvons-nous faire ?

**POUR LE PERI SCOLAIRE** : M Rodière et Mme Meunier Favier disent qu'un formulaire a été mis en place, il sera rempli par l'agent témoin du problème qui le remettra à la famille le jour même.

Au bout de 3 incivilités, la famille sera convoquée en mairie.

**POUR LE TEMPS SCOLAIRE** : Mme Melenchon dit que la famille est informée le jour même par un mot ou un appel téléphonique. La majorité des parents se rangent de notre côté et nous font un retour de la « sanction » mise en place à la maison.

Si l'enfant a eu un comportement très inadapté à la vie à l'Ecole, un rendez-vous est donné aux familles pour les rencontrer au plus vite.

10. Sera-t-il possible d'enlever les barrières autour des arbres de la cour ?

Ceci a été fait le 11 juin

11. Avec la fin des mises à jour de Windows 10 comment envisager sur le court terme et le long terme le bon fonctionnement de l'informatique au sein de l'école ?

Mme Meunier Favier dit que le changement du parc informatique sera envisagé lors du prochain mandat sous la forme d'un plan (changement du matériel au fur et à mesure après avoir établi les priorités : une vingtaine d'ordinateurs)

Au sujet de certaines pannes comme par exemple le scanner de la directrice qui dysfonctionne, il ne faut pas hésiter à appeler le prestataire de service (info DOM) nous dit Mme Meunier Favier

En attendant, il serait important d'avoir un WIFI fonctionnel, une conseillère SFR est passée aujourd'hui. Autre point : l'achat d'adaptateurs WIFI est proposé pour avoir un accès aux vidéo projecteurs afin de s'affranchir de la compatibilité des câbles.

## 12. Elections des représentants des parents d'élèves pour 2025-2026, rôle des parents d'élèves élus.

Mme Melenchon souhaite avoir les noms des parents qui se présentent vers le 20 septembre 2025.

Les parents devront anticiper pour recueillir les questions car le conseil d'école se tiendra la semaine du 13 au 17 octobre 2025.

### QUESTIONS DIVERSES :

- **L'utilisation du gymnase en 2025-2026**

Mme Meunier Favier dit que le gymnase ne sera pas utilisable en janvier 2026 après la cérémonie des voeux du maire jusqu'à début janvier 2027.

Une réunion est prévue le 30 juin avec Mme Meunier Favier pour voir quelle salle de la commune pourrait être mise à disposition des classes élémentaires pour la pratique de l'EPS.

- **Mme Meunier Favier dit que la remise des calculatrices aux CM2 se fera le 20 juin à la mairie**

- **CME**

Mme Meunier Favier précise que les élections se sont tenues début juin, 6 nouveaux élus qui se verront remettre leur écharpe le 13 septembre lors de la fête patronale. Cette année les enfants du CME (actuellement élus) ont écrit « la charte du Bien-vivre ensemble » et ils l'ont présentée à toutes les classes le 12 juin 2025. Pour les remercier de leur investissement la municipalité leur offrira le 2 juillet une journée dans la capitale afin de se rendre à l'Assemblée nationale et afin de visiter Paris.

- **INCIDENTS FETE DE L'ECOLE**

Il est regrettable de constater que certaines personnes ont profité de ce moment convivial pour détériorer un écran qui se trouvait au premier étage de l'école, ouvrir des robinets d'eau et laisser des lumières allumées dans une classe. Enfin des enfants se sont battus lors du spectacle des maternelles.

Le sou des écoles et la municipalité ont été prévenus, des mesures seront prises pour l'année prochaine afin d'éviter ces incidents.

- **La mairie demande que le bac à sable soit plus largement utilisé**

Le bac à sable est haut et la housse peu pratique.

Le sable ne doit pas être projeté au sol car à ce moment-là le sol autour du bac devient glissant.

Mme Melenchon propose de mettre en place le bac à sable lors des périodes de l'année les plus adaptées (beau temps) mais précise que les enfants peuvent avoir du sable dans les chaussures ou salir les vêtements...

- **Le BRUMISATEUR**

Ne fonctionne pas actuellement, il sera remis en fonction très prochainement.

- **Le sol de la cour d'élémentaire glissant lors des temps pluvieux :**  
Une solution semble être trouvée : essai le 20 juin si cela fonctionne le traitement du sol sera fait durant l'été.
- **Etagère posée dans la cour d'élémentaire**  
Elle servira de boîte à livres.

La séance est levée à 20h

**« La directrice et l'équipe enseignante se tiennent à votre disposition si vous avez des questions à poser, ou des problèmes à résoudre.**

**Il n'est pas nécessaire d'attendre un conseil d'école, nous sommes à votre écoute... »**

**Bel été à tous les enfants et leur famille !**

**Rentrée des classes le 1<sup>er</sup> septembre à 8h20**